

La Ville de Beauvais vous aide à financer votre permis de conduire !

A PERMIS
CITOYEN
Beauvais

17-25 ANS



Un soutien
pour ton avenir,
un engagement
pour ta ville !

Avec le «Permis citoyen», les jeunes Beauvaisiens peuvent bénéficier d'une aide de **500 à 750 €** en contrepartie de **70 à 105 heures citoyennes** dans un service municipal ou de l'agglomération du Beauvaisis.

Toutes les infos :
Service jeunesse
46 rue Jules Ferry
60000 Beauvais
Tél. : 03 44 79 39 39

CONDITIONS GÉNÉRALES :

- Destiné aux 17-25 ans.
- Résidence à Beauvais depuis plus d'un an.
- Non titulaire du code de la route.
- Statut : lycéen, étudiant, demandeur d'emploi, apprenti ou salarié (sous conditions).
- Inscription dans une auto-école conventionnée (liste au service jeunesse).
- Capacité de financer les frais d'inscription en auto-école.

PIÈCES À FOURNIR :

- Photo d'identité récente
- Pièce d'identité
- Devis de formation (auto-école)
- 3 quittances de loyer ou factures
- Lettre de motivation
- Certificat de scolarité/carte étudiant, attestation France travail ou MEF, ou contrat de travail

PARCOURS PERMIS CITOYEN :

